



Le 8 février 1807 se déroulait la bataille de Eylau, victoire Napoléonienne célèbre pas uniquement pour sa chanson « Eylau le soleil brille brille brille ». Et 21 ans plus tard naissait Jules Verne.

Chronique d'un mercredi sur deux Sauf ayants droit

Bonjour les gens,

Tout d'abord, en exclusivité, les offres prépayées de Frimobil, avec même une illustration. Bon, d'accord, ce ne sont pas celles de Free Mobile, et en plus c'est du transport non pas de données mais de personnes ☺

Et si vous avez l'occasion de vous promener près du cimetière de cette dite ville (Fribourg, pas Free Mobile, tss, il faut suivre ☺), notez le joli panneau à l'entrée, qu'on pourrait presque penser à double sens. Il dit, comme celui présenté en illustration « Circulation interdite, sauf pour les ayants droit ». Même s'il ne s'agit pas des mêmes ayants-droits que ceux dont nous sommes régulièrement amenés à parler, la coïncidence est, disons, amusante.



[Le fait que la durée de « protection » des œuvres ne cesse de s'allonger, sans que cela corresponde à un besoin ou une réalité spécifique, n'est pas étranger à cette assimilation. Il serait amusant de comparer la proportion de revenus à titre posthume et celle à titre, ben, pas posthume...]



Et puisque nous parlons des ayant droit, on peut également s'intéresser à la fermeture récente d'un site dont l'utilisation n'était a priori pas uniquement licite (oui, megaupload et consorts), et s'étonner de la, euh, promptitude avec laquelle certaines personnes ont réagit(1).

On peut également s'intéresser aux informations qui prétendent qu'à peine deux semaines après ces faits l'effet serait déjà clairement visible sur les sites des offres « légales », avec un accroissement notable de la fréquentation.

Si l'accroissement paraît, avec le peu de recul disponible, indéniable(2), la volumétrie considérée fait qu'il est plus que prématuré de faire le lien entre les deux. Ou alors, l'importance donnée au site susnommé était plus qu'exagérée...

Et, toujours sur le sujet, notons le subtil glissement effectué sur la « proposition 45 » du programme de l'un des candidats à l'élection présidentielle(3). Où l'on passe de l'idée d'une licence globale couvrant les échanges non marchands à, ben, comme d'habitude, une simple taxe supplémentaire, qui n'apporte rien pour les utilisateurs.

[Pour ne pas faire de jaloux, chez les Jules-de-chez-Schmidt-d'en-face, c'est pareil, avec par exemple la jolie réaffectation de près de la moitié (450 millions d'euros tout de même) des sommes initialement prévues au fond pour la société numérique vers d'autres affectations(4). Facile après de dire qu'on a apporté des aides de plein de millions d'euros si on les réaffecte en permanence, sans in fine jamais les verser, et en les cumulant dans les comptes affichés, ou en pensant que les gens oublieront de regarder dans le détail, et ne verront donc pas qu'il s'agit de simples réaffectations...]

Comme nos élections à nous sont dans quelques mois, n'oublions pas de regarder ces points qui ne sont pas vraiment que du « détail ».

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine chronique.

À bientôt,

Martin

(1) <http://www.jmp.net/2012/01/fameux-communique-elysee-que-personne-na-vu/>

(2) <http://www.zdnet.fr/blogs/digital-home-revolution/megaupload-l-impact-reel-sur-l-offre-legale-payante-39768285.htm>

(3) <http://www.pcinpact.com/news/68772-45gate-hadopi-philippe-aigrain-francois-hollande.htm>

(4) <http://www.pcinpact.com/news/68818-economie-numerique-450-millions-financement-banque.htm>

